

Vayelekh

15 Septembre 2018
6 Tichri 5779

1050

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Le Saint béni soit-Il offre à l'homme une possibilité de rectification

« Moché alla ensuite adresser les paroles suivantes à tout Israël » (Dévarim 31, 1).

La section de Vayélekh est lue le Chabbat Chouva, car l'homme doit alors s'éveiller vers Hachem et se repentir intégralement de toutes ses fautes. Parmi celles-ci, figure le fait de se rendre dans des lieux interdits ou de commettre des actes interdits par la sainte Torah. De même, le Chabbat Chouva, l'homme doit savoir qu'il ne peut se retourner vers D.ieu en invoquant pourquoi telle ou telle chose lui est advenue au cours de l'année écoulée. Il fera au contraire immédiatement téchouva sachant que s'il a subi des épreuves, c'est qu'il les méritait. C'est en réalité le vrai repentir : s'inspirer des actes des patriarches qui n'ont jamais posé de questions au Créateur. Conscients que tout provient de D.ieu, ils ont tout accepté avec amour. Ils comprirent que s'ils avaient dû faire face à l'adversité, c'était pour leur bien, même s'ils ne le décelaient pas. Bien qu'ils eussent pu remettre en question les voies divines, ils se sont sanctifiés et surpassés en acceptant le jugement avec amour, sans poser de questions.

Le Chabbat Chouva s'appelle ainsi au nom de la haftara lue ce Chabbath-là (Hochéa 14, 2) : « Reviens, Israël, jusqu'à l'Éternel, ton Dieu ; car tu n'es tombé que par ton péché. » Ce langage mérite d'être analysé : l'homme doit se repentir intégralement, et non à moitié, jusqu'à arriver au niveau de « connaissance » de Hachem. Si on inverse le terme « ad-jusqu'à », on obtient le terme « da-connaiss », à savoir que le repentir de l'homme doit être intégral jusqu'à une conscience limpide et une reconnaissance que les actes du Saint béni soit-Il sont uniquement pour son bien.

Il faut savoir également que, le Chabbat Chouva, s'éveillent des lumières des sept jours qui ont brillé dans le monde le premier Chabbat de l'humanité, le premier Chabbat après Roch Hachana. Nous savons que le Saint béni soit-Il créa le premier homme un vendredi, le jour où tomba alors Roch Hachana (Yalkout Chimoni, Bamidbar, 5782). Ce jour-là, D.ieu introduisit l'homme au jardin d'Eden et le mit en garde de ne pas manger de l'Arbre de la connaissance du bien et du mal. Mais Adam se laissa tenter par le conseil de son épouse de goûter à cet arbre. En conséquence, le Saint béni soit-Il les chassa du jardin d'Eden. Le premier Chabbat de la Création, l'homme reconnut sa faute et se repentit en ces termes : « Cantique pour le jour du Chabbat. Il est beau de rendre grâce à l'Éternel. » Lorsque D.ieu vit que l'homme avait regretté sa faute et reconnu la dimension du Chabbat en tant qu'avant-goût du monde futur, Il lui pardonna.

Adam a eu droit au pardon de D.ieu, bien qu'il ait fauté devant Lui, car il a regretté ses actes et s'est repenti intégralement. Il nous enseigne ainsi le sens du repentir : pour avoir droit au pardon divin, il faut reconnaître ses fautes et mauvaises actions. Lorsque l'homme fait la paix avec le Créateur et se rapproche de Lui, il mérite que toutes ses fautes soient pardonnées. De même, sachons que pour avoir droit à un accompagnement constant de Hachem et une protection contre les nuisances, il faut être en paix avec Lui le Chabbat Chouva. Si l'homme est en paix avec son Créateur lors de ce Chabbat, cette paix influera sur lui pendant toute l'année. Ce Chabbat a une force particulière et élevée : outre la finalité du Chabbat qui est la paix – comme nous avons l'habitude de dire « Chabbat Chalom » –, c'est un Chabbat de repentir au cours duquel l'homme revient vers son Créateur et renforce ainsi la paix et l'union dans le monde.

Si l'homme porte atteinte à la Torah et transgresse les mitsvot, il ébranle les fondations du monde ; aussi l'Éternel lui a-t-Il offert une possibilité de rectification en créant le repentir. Le premier Chabbat suivant la faute de l'homme a été le Chabbat Chouva, au nom de la téchouva opérée par Adam, téchouva qui communiqua un message à toutes les générations suivantes : il n'est jamais trop tard pour se repentir. Si l'homme n'avait pas été créé le vendredi, il se peut qu'il aurait fauté dès le début de la semaine ; s'il avait attendu de se repentir jusqu'au Chabbat spécial de la Téchouva, qui sait si D.ieu aurait retenu Sa colère et continué à maintenir le monde. Ainsi, le fait qu'il fut créé peu avant Chabbat lui permit de rectifier immédiatement son acte et d'apporter ainsi une rectification au monde qui put continuer à subsister.

Le niveau des repentants est élevé au point que nos Sages ont déclaré à leur propos : « Là où les baalé téchouva se trouvent, les Tsaddikim parfaits ne peuvent se tenir. » Les baalé téchouva ont le privilège d'accéder à un niveau particulier par le rejet de leur orgueil et la reconnaissance de leurs fautes. En outre, non seulement reconnaissent-ils leurs fautes, mais ils déploient les efforts nécessaires pour se repentir et les rectifier. Parfois, lorsque nous causons du tort à notre prochain ou prenons possession de quelque chose qui ne nous appartient pas, nous avons beaucoup de mal à avouer notre acte. La honte et l'humiliation se mêlent au sentiment d'être arrivé aussi bas. Mais lorsque l'homme dépasse sa honte et reconnaît ses fautes, il se hisse à un niveau élevé de proximité auquel même les hommes les plus vertueux ne peuvent accéder.



All. Fin R. Tam

Paris 19h48 20h52 21h41

Lyon 9h36 20h37 21h23

Marseille 19h32 20h32 21h15

Paris * Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem * Prineï David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod * Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana * Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 6 Tichri, Rabbi Akiva Yossef Harofé

Le 7 Tichri, Rabbi Yaakov Entebbé

Le 8 Tichri, Rabbi Avner Israël Hatarfati, Président du tribunal rabbinique de Fès

Le 9 Tichri, Rabbi Its'hak Zéev Solovetchik

Le 10 Tichri, Rabbi David Knafo, Président du tribunal rabbinique de Mogador

Le 11 Tichri, Rabbi Chlomo Bohbat

Le 12 Tichri, Rabbi Ye'hiehl Mikhel de Zwill



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émoura et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Celui qui vient se purifier est aidé d'en Haut

Au cours d'une hospitalisation, je me trouvais malheureusement dans l'incapacité d'effectuer seul certains gestes, si bien que j'avais tout le temps à mes côtés un membre de ma famille, un élève ou mon dévoué secrétaire. Cependant, il arriva un jour que je me retrouve seul quelques minutes, du fait que mon secrétaire était en train de prier dans la pièce voisine. C'est à ce moment que les infirmières vinrent me voir pour me dispenser certains soins.

Je m'opposai bien sûr à être touché par des femmes, ce que j'expliquai aux infirmières, tout en insistant sur le fait que, dans quelques instants, mon secrétaire allait revenir. En vain : elles insistaient pour que je les laisse « faire leur travail ». Je leur demandai alors de téléphoner à mon épouse, pour lui dire de m'envoyer d'urgence des ba'hourim.

Mais l'infirmière refusa obstinément d'appeler ma femme, et c'est pourquoi je la priai tout au moins de bien vouloir appeler un infirmier. Cependant, j'essayai une fois de plus un refus obstiné : on était dimanche et le personnel était donc en effectif restreint.

En constatant que mes cris de protestation étaient sans effet et que j'avais affaire à une forte partie, je dis en aparté à l'une des infirmières : « Je voudrais vous parler. »

J'ignore ce qu'elle pensa en entendant ma demande pour le moins étrange, mais toujours est-il que j'avais en tête

des paroles de Torah sur la prophétesse Myriam, la section hebdomadaire étant alors celle de Béhaalotékha. J'eus alors l'idée de leur raconter des récits de la Torah, afin de leur faire penser que je n'étais pas sain d'esprit et de les faire fuir.

C'est ainsi que je mis à raconter à l'infirmière médusée que Myriam, pour avoir seulement émis une légère critique à l'encontre de son frère, fut punie par la lèpre. Qui sait quelle aurait été sa punition si elle avait prononcé une véritable médisance ?

« Comment savez-vous que je m'appelle Myriam ? » me demanda l'infirmière, soudain livide. Je l'ignorais en fait, mais dès qu'elle m'apprit que c'était son prénom, je compris pourquoi mon histoire l'avait tellement effrayée, car elle s'était aussitôt sentie concernée.

Je réalisai que c'était la Main divine qui m'avait poussé à m'adresser précisément à cette infirmière et à évoquer l'histoire de Myriam. Profitant de son choc, j'ajoutai : « Sachez que si vous me touchez, il vous arrivera ce qui est arrivé à Myriam, frappée de la lèpre ! »

L'infirmière parut encore plus choquée et, appelant sa collègue, lui suggéra de la suivre en dehors de ma chambre. Quelques instants plus tard, un infirmier fit son apparition et ce fut lui qui s'occupa de me prodiguer les soins nécessaires, comme l'exigent les règles de tsniout. À compter de ce jour, les infirmières de l'hôpital ne cherchèrent plus à m'imposer leur point de vue et respectèrent le mien.



Paroles de Tsaddikim

Pourquoi prier sur la tombe d'Avchalom ?

Apprenant que Rabbi 'Haïm Chmoulévitz avait l'usage de prier sur la tombe d'Avchalom, Rabbi Nissim Yaguen zatsal en fut extrêmement étonné : nous prions sur les tombes des Tsaddikim pour que leur mérite nous protège, mais quel est l'intérêt de prier sur la tombe d'un mécréant ?! Avchalom était un grand mécréant : fils du roi David, il se rebella contre son règne. Il tenta de s'attirer les voix du peuple pour qu'ils viennent se faire juger chez lui et non auprès de son père, afin qu'ils le couronnent par la suite à la place de lui. Il alla jusqu'à poursuivre David pour le tuer !

Comme j'ai eu le privilège de servir Rabbi 'Haïm pendant de longues années, poursuit Rav Yaguen, j'ai eu un jour le courage de l'interroger : « D'après la rumeur, le Rav irait prier sur la tombe d'Avchalom. Pourtant, il était un grand mécréant ! » Et Rabbi Chmoulévitz de répondre : « Je vais prier au Kotel et sur la tombe de Ra'hel, ainsi que sur la tombe d'Avchalom. Sur sa tombe, je ne parle pas à Avchalom, mais m'adresse au Saint béni soit-Il et L'implore. »

Avchalom causa au roi David d'intenses souffrances et de terribles humiliations, fomenta une rébellion parmi le peuple contre lui, le poursuivit pour le tuer et prit ses concubines. David aurait facilement pu le condamner à mort, mais il ne voulait pas tuer son fils. En pleine guerre sanguinaire entre les rebelles, partisans d'Avchalom, et les fidèles de David, les hommes de David trouvèrent Avchalom pendu à une térébenthine entre ciel et terre. Bien que David eût donné l'ordre de ne pas attenter à la vie d'Avchalom, Yoav planta dans le cœur d'Avchalom trois bâtons, puis les écuyers de Yoav le mirent à mort.

Le fils rebelle et mécréant était mort ! La guerre était finie. David ne devait plus fuir pour sauver sa vie. Lorsqu'on vint lui annoncer la bonne nouvelle, « le roi fut tout bouleversé, il monta dans le donjon de la porte et se mit à pleurer ; et, tout en marchant, il disait : « Mon fils Avchalom ! (...) Que ne suis-je mort à ta place, Avchalom, mon fils, ô mon fils !' La victoire de ce jour se transforma en deuil pour tout le peuple, qui apprit que le roi se désolait à cause de son fils (...) Le roi s'était voilé la face et répétait à grands cris : « Mon fils Avchalom ! Avchalom, mon fils, ô mon fils ! »

La guémara relate que, lorsqu'Avchalom mourut, on le fit descendre au septième niveau de l'enfer. Le Ramban écrit dans Chaar Hagmoul que si l'homme devait être condamné à une heure d'enfer ou à soixante-dix ans des souffrances de Yov, l'homme préférerait cette seconde alternative. Huit fois, le roi David cria « mon fils » et, à chaque fois, il éleva Avchalom à un niveau plus élevé, jusqu'à l'extraire des sept niveaux de l'enfer pour le conduire au paradis.

Rabbi 'Haïm Chmoulévitz adressa une prière à D.ieu sur la tombe d'Avchalom : « Maître du monde, combien Avchalom a fauté envers son père David et combien l'a-t-il poursuivi ? Et qu'a fait le roi David ? Il a pris le deuil pour lui, a prié pour lui et s'est écrié : "Mon fils, Avchalom, mon fils..." pour le sortir des sept niveaux de l'enfer et le conduire au jardin d'Eden. Sommes-nous pires qu'Avchalom ?! Nous sommes Tes fils bien-aimés et, même si nous avons fauté, sauve-nous, Papa... Le jour du Jugement approche, nous sommes en grand danger, de grâce, sauve-nous, notre Père et Roi... »

Les prières de Rabbi 'Haïm Chmoulévitz, conclut le Rav Yaguen avec émotion, ont changé en moi toute la prière à l'approche du Jour du Jugement.

DE LA HAFTARA



« Reviens Israël » (Hochéa 14, Mikha 7).

Lien avec le Chabbat : on lit cette haftara le Chabbat entre Roch Hachana et Yom Kippour, car il est question du repentir et cette période est appelée « Dix jours de pénitence », ce sont des jours favorables au repentir.



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Une parole porteuse de mort

Un homme qui épie son prochain transgresse un commandement négatif, comme il est dit : « Ne va point colportant le mal parmi les tiens... » qui est une grande faute et contribue à tuer de nombreux Juifs. C'est la raison pour laquelle la phrase qui suit est celle-ci : « Ne sois pas indifférent au danger de ton prochain ». Tirez la leçon de ce qui est advenu du colportage de Doëg d'Edom : tous les habitants de Nov, une ville de Cohanim, ont été tués.



A MÉDITER...

Au sujet des relations interhumaines

La guémara (Roch Hachana 16a) dit : « Le monde est jugé en quatre temps : à Pessa'h, sur la récolte, à Chavouot, sur les fruits des arbres, à Souccot, sur l'eau, à Roch Hachana, toutes les créatures défilent devant Lui comme des bné marom, comme il est dit : Il a formé leur cœur à tous et observe tous leurs actes. »

La guémara s'interroge sur le sens de bné marom. Elle offre trois explications. Premièrement, « comme les soldats de la maison de David » : son armée se lançait en guerre, chaque soldat avec son expertise. C'est ainsi que nous défilons la tête haute devant D.ieu, comme ces hommes importants. Deuxièmement, « comme les flancs montagneux de Beth 'Horon » : une montagne haute, au sommet de laquelle se trouve un sentier où il n'est possible que de passer un par un. C'est de cette manière que nous défilons devant le Saint béni soit-Il. Troisièmement, « l'un après l'autre » : « Tel du bétail qui défile un par un pour le prélèvement. » Lorsqu'on effectue le prélèvement sur le bétail, les bêtes passent par une porte étroite où seul un animal peut se faufiler. On compte neuf bêtes et la dixième est marquée d'un trait rouge, signe qu'elle a été choisie comme prélèvement et sera bientôt menée à l'abattoir.

Rabbi Chabtaï Youdélewitz s'interroge : pourquoi trois paraboles sont-elles nécessaires pour expliquer que chacun passe séparément ? Et, comme à son habitude, il répond par une parabole. Un grand marchand, venu un jour de marché, investit tout son argent, ainsi que celui de prêts consentis par ses amis, dans l'achat d'une marchandise onéreuse. Il décida de prendre un risque et de passer la frontière en contrebande pour éviter de payer les frais de douane. Il remua ciel et terre pour trouver un cocher prêt à franchir la frontière avec lui. Il prit toutes les dispositions nécessaires à son projet de contrebande : choisir les trajets une nuit où la lune ne brille pas, où peu de soldats sont postés le long de la frontière, etc. Ladite nuit arriva, le marchand plaça dans la calèche toute la marchandise onéreuse et nos deux hommes y montèrent.

Dès le début du voyage, le cocher remarqua que le marchand, assis sur le siège, tremblait des bras et des jambes... Le cocher lui demanda sur un ton moqueur : « Pourquoi trembles-tu, il nous reste plus de cinq heures à parcourir avant d'arriver à destination, nous sommes encore à côté de notre point de départ ? »

Et le marchand de rétorquer : « Pourquoi n'aurais-je pas peur ? Si je réussis ma mission, je vivrai une vie de richesse et d'honneur, mais si, à l'approche de l'aube, on rencontre un policier des frontières qui nous intime de

nous arrêter, la marchandise sera confisquée, je me retrouverai en prison et mes créanciers poursuivront ma famille. Dans cinq heures, soit je suis au bord de la richesse, soit au bord du gouffre... »

Entretemps, ils voyageaient sans discontinuer. Il était déjà minuit, ils allaient pénétrer dans la forêt. Ils traversèrent la frontière, puis le marchand constata que le cocher tremblait quelque peu. Le marchand lui demanda : « Cocher, pourquoi trembles-tu ? » Et le cocher de répondre : « Ecoute, je suis aussi humain et nous approchons de lieux dangereux. Il est vrai que ces biens ne m'appartiennent pas, mais il n'est pas agréable de séjourner un mois en prison, et la calèche et les chevaux que l'on me confisquera ne m'ont pas été offerts en cadeau... »

Le cœur battant, les deux hommes poursuivent la route dans l'épaisseur de la forêt... un kilomètre suivi par un autre dans le doute sur l'avenir. Mais que voient-ils ? Les chevaux ne tremblent pas, leur comportement reste identique avant la frontière, au passage de celle-ci et après...

Le Maguid poursuit sur son ton mélodieux habituel : c'est ce à quoi fait allusion la guémara par ces trois exemples. Le premier se réfère au Juif qui commence à trembler le Chabbat où l'on récite la bénédiction sur le mois d'Eloul, « comme les soldats de la maison de David » qui s'entraînaient avant de partir, longtemps avant le recensement décisif. Le second renvoie à ceux qui, jusqu'à Roch Hachana, ont une faible crainte du Ciel, mais qui, à l'approche de ce jour, commencent à trembler ; ils sont « comme les montagnes de Bné 'Horon », car lorsqu'on arpente un sentier dangereux et que des deux côtés se trouve un abîme, on avance en file indienne dans la peur. De même, lorsqu'on passe en jugement, le jour du procès. Enfin, le troisième dépeint les Juifs ressemblant à ces moutons silencieux, joyeux et sautillants, qui franchissent l'entrée, que l'on compte un à un et qui ne comprennent rien.

« A Roch Hachana, on est inscrit et à Yom Kippour, notre sort est scellé : combien mourront et combien naîtront, qui vivra et qui mourra. » A Roch Hachana, D.ieu est assis sur le siège du jugement. Mais ce jugement ne vient pas subitement. A l'instar de l'aigle qui « veille sur son nid, plane sur ses jeunes aiglons », l'Eternel nous conduit avec miséricorde. De même que l'aigle n'entre pas brusquement dans son aire, mais commence par frapper avec ses ailes au-dessus de ses oisillons pour qu'ils se réveillent, D.ieu frappe chaque mois d'Eloul par le Chofar, nous signifiant : réveillez-vous, endormis, sortez de votre torpeur, pour vous éveiller à l'approche de Roch Hachana.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La mission : préparer une plaudoirie

La haftara du Chabbat Téhouva s'ouvre sur le verset (Hochéa 14, 2) : « Reviens, Israël jusqu'à l'Eternel, ton Dieu ; car tu n'es tombé que par ton péché. » Il est aussi dit à ce sujet (Psaumes 90, 13) : « Reviens, ô Eternel ! Jusqu'à quand... ? Reprends en pitié Tes serviteurs. » Celui qui examine ce langage constatera que le terme chouva (reviens) est employé à la fois à propos du peuple juif et de D.ieu. Or, comment est-il possible d'affirmer que Hachem doit se repentir ; en effet, Ses actes sont empreints de justice, alors pourquoi ce langage de repentir est-il employé à Son égard ?

Nous pourrions dire : lorsque les enfants d'Israël fautent et se remettent à fauter coup sur coup, le Saint béni soit-Il ne se hâte pas de se venger et de les punir, mais Il retient sa colère, dans l'espoir que Ses fils s'extraient de leur torpeur et regretteront leurs mauvaises actions. C'est le langage employé dans le verset : « Reprends en pitié Tes serviteurs », le Saint béni soit-Il ne se hâte pas de punir Ses fils, Il se console avec le fait que le jour viendra où Ses fils reviendront à Lui, mais lorsque l'attribut de stricte justice a le dessus et exige de D.ieu de punir Ses fils et que la partie est déjà jouée en leur défaveur, le Saint béni soit-Il n'a rien à répondre à l'attribut de justice et, de ce fait, Il se hâte de punir Ses fils.

C'est le langage de repentir employé à l'égard du Saint béni soit-Il : Il sait qu'Il devra punir Ses fils immédiatement après la faute, sans attendre leur repentir, car il hésite et tarde à venir. Mais comme Hachem connaît le bien-fondé des arguments de l'attribut de justice, Il revient sur Sa première décision de ne pas punir Israël et cherche un moyen de les sanctionner pour leur faire allusion au fait qu'ils sont sortis des limites de l'acceptable et sont tenus de se repentir.

Malheureusement, nous trouvons de nombreuses personnes robustes et en bonne santé qui ne souffraient d'aucun problème de santé et ont subitement quitté ce monde. Et tout comme un homme aime se préparer avant un événement important afin d'y arriver prêt et dispos, de se vêtir dignement et de tenir le discours approprié à prononcer à cet événement, de même, lorsque nous nous tenons devant le tribunal céleste, il faut vouloir être prêts et dignes de nous tenir en jugement. Et quelle honte éprouverait l'homme qui ne se serait pas préparé auparavant, mais arrive dans le Monde de Vérité avec de nombreuses fautes à son actif. Cela ressemble à un homme debout devant un groupe de juges s'appêtant à le juger, mais qui n'a pas préparé de plaudoirie à même de le sauver de la sentence.

Il est impératif pour nous d'exploiter ce Chabbat particulier, le Chabbat Chouva où brillent les lumières des sept jours de la Création du monde, dans le but de revenir vers Hachem, loué soit-Il et Sa Torah.



Lorsque le Créateur masque Son visage

« Mais alors même, Je persisterai, Moi, à dérober ma face » (Dévarim 31,18).

Pourquoi le verset emploie-t-il une répétition « haster astir- Je persisterai à dérober ».

Il est écrit, au nom du saint Baal Chem Tov, que l'homme se sent parfois loin du Saint béni soit-Il et déploie des efforts pour se rapprocher de Lui.

Mais ce qui est plus grave, c'est lorsque le Saint béni soit-Il masque à l'homme le sentiment que le Saint béni soit-Il est loin de lui, et il est ainsi convaincu d'en être proche, alors qu'il est en réalité très loin...

C'est le sens de ce doublon « haster astir » : le Saint béni soit-Il cachera au peuple d'Israël ce voilement de Sa face et ils ne sauront absolument pas qu'ils sont éloignés.

Une telle sanction est bien plus grave, étant impossible à gérer, car dans ce cas, l'homme n'investit pas d'efforts pour se rapprocher de son Créateur.



DES HOMMES DE FOI

,Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Une exaltation sainte

Rabbi 'Haïm Pinto avait la remarquable habitude d'organiser, après chaque Chabbat, un repas de mélavé malka consécutif à la prière du soir que les Juifs de la communauté avaient l'habitude de réciter chez lui. Il se déroulait dans une atmosphère de joie et d'allégresse, accompagné de chants et de louanges au Créateur.

Le violon de Rabbi 'Haïm produisait des sons d'une beauté bouleversante, qui donnaient une grâce et un charme particuliers aux couplets des piyoutim que chantait le Tsaddik, ces textes rédigés par son saint aïeul, Rabbi 'Haïm Hagadol. Durant de longues heures, Rabbi 'Haïm chantait et jouait de son instrument dans une exaltation sainte, tandis que l'assemblée qui l'entourait ressentait l'élévation spirituelle du Chabbat, que tous accompagnaient dans la joie.

On raconte qu'à l'une de ces réunions, le Tsaddik ressentit une telle élévation qu'il joua de manière répétée le même piyout jusqu'à montrer des signes de fatigue et de faiblesse. Il s'adressa alors aux personnes attablées et leur dit : « Jouer m'a fatigué. Il vaut mieux que vous alliez vous reposer maintenant en vue de la nouvelle semaine qui commence. » Comme le jour s'était déjà levé, les invités lui rappellèrent que le moment était venu de dire le Chéma.

Après avoir récité tous ensemble la prière du matin, les participants au repas ne résistèrent pas à la curiosité et lui demandèrent la raison pour laquelle il avait

joué le même air toute la nuit. Etrangement, le Rav refusa de leur répondre. Mais ce refus, loin de les décourager, les poussa à insister, tant et si bien que, pour les faire cesser, Rabbi 'Haïm dut les menacer de ne plus leur permettre de se réunir chez lui après Chabbat.

Conscients d'avoir dépassé les limites, ils demandèrent pardon au Rav et s'abstinrent d'aborder de nouveau ce sujet. Ils savaient que tous les gestes du Tsaddik étaient régis par des objectifs élevés qui échappaient à leur compréhension.

Le chant sauve de la mort

Un soir après Chabbat, Rabbi 'Haïm sortit avec son gabbai. En chemin, ils rencontrèrent M. Karoutchi et le Rav lui demanda de se joindre à eux.

Ils entrèrent dans la maison d'un certain Juif et y trouvèrent un groupe de personnes qui récitaient des Téhillim en pleurant, près du lit d'un malade agonisant. Quand Rabbi 'Haïm demanda de quoi il souffrait, on lui répondit qu'il avait avalé une épine qui s'était logée dans sa gorge.

Le fils de M. Karoutchi raconte que Rabbi 'Haïm Pinto ne se montra nullement inquiet et qu'il déclara résolument aux membres de la famille : « Ce n'est pas encore le moment pour cet homme de mourir. »

Ensuite, il demanda à M. Karoutchi de s'asseoir près de lui et de chanter avec lui des piyoutim. Dès qu'ils commencèrent, le malade se mit à vomir et continua pendant un bon moment, jusqu'à ce que l'épine fût sortie de sa gorge.